

Charte parents & joueurs

A lire et à relire !!!! à conserver merci

Je m'engage en tant que parent et/ou joueur :

-> à contribuer à la vie du club en m'octroyant une attitude responsable vis-à-vis des autres parents et/ou joueurs de l'équipe , assiduité aux entraînements et matchs...

-> en participant aux désignations qui me seront attribuées durant l'année : buvette et/ou buffet pour les tournois de Pentecôte S18, D19 & L. 20 mai 2024, soir de match de notre équipe 1, tables de marque*, arbitrage*....(*en cas d'absence il pourra être appliqué une sanction sportive)

-> pour les catégories U13; U15; U17; U18 présence obligatoire au stage de la toussaint avec initiation à l'arbitrage et à la fonction OTM

-> suite à la recrudescence des sanctions (fautes techniques saison 2022-2023: 17% de nos licenciés), toutes les amendes ou sanctions financières seront à la charge exclusive du licencié(e) et seront doublées par le club ... le double sera employé par le club à l'achat de matériel pédagogique.

NB : Les coachs seront mandatés par les dirigeants pour veiller à l'implication des parents et/ou joueurs lors de leurs désignations. respectives. Le nombre croissant de licenciés nous oblige à refuser des inscriptions chaque année. Le club se réserve le droit de ne pas reconduire l'inscription du joueur la saison suivante en cas de non respect de cette précédente charte.